

**La fragmentation des votes: le plus grand défaut de notre mode de scrutin. Ou
comment le vote par assentiment améliorerait notre démocratie.**

Mémoire déposé

à la

Commission spéciale sur la loi électorale

Par

Eric Alvarez
(eric.alvarez.1@ulaval.ca)

19 décembre 2005

Résumé

Dans notre mode de scrutin, où nous n'avons qu'un vote, plus il y a de candidats, plus le vote va se trouver fragmenté. Conséquence importante, le candidat élu peut alors représenter la plus importante minorité que nécessairement le choix du plus grand nombre. Il est facile de trouver des exemples et certains ont eu des conséquences majeures. L'élection de George W. Bush en 2000 et le premier tour de l'élection présidentielle française de 2002 sont de parfaits exemples où la fragmentation du vote a assurément eu un impact sur le résultat de l'élection. Une méthode simple et efficace remédierait à ce problème et consisterait à donner la possibilité de voter pour plus d'un candidat. Cette méthode a un nom: le vote par assentiment. Appliquée dans le cas des élections précitées, il apparaît clairement que le résultat de ces deux scrutins auraient eu de très bonnes chances d'être différents. Cette méthode a aussi d'autres attraits comme le potentiel d'être extrapolée à un mode proportionnel et de favoriser des campagnes électorales plus positives. En effet, avec le vote par assentiment, il faut plus chercher à obtenir des votes que d'en enlever aux autres. Relativement nouveau par rapport à d'autres approches comme le vote préférentiel, le vote par assentiment n'est pas utilisé dans des élections publiques quoiqu'une région de l'Australie utilise une méthode qui s'y apparente beaucoup. Le vote par assentiment est principalement utilisé par des organismes professionnels aux Etats-Unis. Sa nouveauté apparaît comme son plus grand défaut car plusieurs chercheurs dans le domaine, particulièrement des mathématiciens, lui reconnaissent de grandes vertus. À nous de faire le premier pas pour des élections publiques!

Table des matières

1. Introduction.....	4
1.1. L'élection présidentielle américaine de 2000.....	4
1.2. Les élections présidentielles françaises de 2002.....	4
1.3. Une solution.....	5
2. Le vote par assentiment: mode d'emploi.....	6
3. Apport du vote par assentiment au problème de la fragmentation des votes.....	6
3.1 L'élection présidentielle américaine de 2000.....	6
3.2 L'élection présidentielle française de 2002.....	7
4. Apport potentiel du vote par assentiment à une représentation proportionnelle	7
5. Le vote par assentiment versus le vote préférentiel (ou vote unique transférable - VUT)	8
5.1 Claire compréhension du résultat du vote:.....	8
5.2 Vote stratégique limité.....	9
6. Critique du vote par assentiment.....	9
7. Conclusion	10
8. Pour en savoir plus.....	10

1. Introduction

Aux élections provinciales de 2003, 21 des 125 députés ont été élus avec moins de 40% des votes dont un avec à peine 35% (Alexandre Bourdeau – Berthier). Sur l'ensemble, seuls 47 députés (38%) l'ont été avec la majorité absolue. Sans remettre leur légitimité démocratique en jeu, on peut toutefois se poser la question: "Est-ce que ce sont les candidats vraiment voulus?".

Actuellement, il arrive trop souvent que la personne élue le soit car elle représente la plus forte minorité. Cela est causé par le fait que l'on ne vote que pour une personne et que, conséquemment, dès que l'on a 3 candidats ou plus, le vote se fractionne. Ce phénomène peut avoir des conséquences très importantes sur notre démocratie. Je donnerai deux exemples: les élections présidentielles américaines de 2000 et françaises de 2002.

1.1. L'élection présidentielle américaine de 2000.

George Bush a officiellement remporté l'élection dans l'État de la Floride par 547 votes et par le fait même les 25 grands électeurs de cet État (il fut élu président avec une avance de 5 grands électeurs). Or, un total de 137 614 votes se sont dispersés entre neuf autres candidats, le plus populaire d'entre eux étant le candidat Vert, Ralph Nader (97 421 votes). On peut imaginer que si ces 137 614 électeurs avaient eu à choisir seulement entre George W. Bush et Al Gore, le résultat aurait pu être tout autre!

Tableau 1. Résultats officiels de l'élection présidentielle américaine de l'an 2000 dans l'État de la Floride.

Candidat	Votes
George W. Bush (Républicain):	2 912 790
Al Gore (Démocrate):	2 912 253
Ralph Nader (Indépendant-Vert):	97 421
Autres (8 candidats):	40 193

http://www.cbsnews.com/campaign2000results/state/state_fl.html

http://en.wikipedia.org/wiki/U.S._presidential_election,_2000#Florida_election_results

(sites vérifiés le 18 sept 05)

1.2. Les élections présidentielles françaises de 2002.

Ces élections se déroulent en deux tours à moins qu'un des candidats ait plus de 50% des voix au premier tour. Les deux plus forts candidats du premier tour s'affrontent alors dans un deuxième tour. Il y avait 16 candidats en lice. Les résultats du premier tour créèrent une commotion politique car le candidat d'extrême droite Jean-Marie LePen battit le favori de la gauche (Lionel Jospin) (Tableau 2). Le deuxième tour fut cependant une farce électorale (J. Chirac: 82% - J.M. LePen: 18%) alors qu'un "match" Jospin-Chirac promettait une lutte serrée.

Tableau 2. Résultat du premier tour de l'élection présidentielle française en 2002.

Candidat	Votes
Jacques Chirac	5 665 855
J.-M. LePen	4 804 713
Lionel Jospin	4 610 113
13 autres candidats	13 417 790

<http://www.conseil-constitutionnel.fr/dossier/presidentielles/2002/documents/tour1/decision.htm> (vérifié le 18 sept. 05)

Un total de 194 600 voix (0,7%) ont séparé les candidats LePen et Jospin. Or, 13 417 790, soit 47% des électeurs ont choisi un autre candidat que les trois premiers. Considérant les résultats du deuxième tour de l'élection, il est clair que, ces 13 millions d'électeurs ayant eu à choisir seulement entre ces trois candidats, J.M. LePen avait peu de chances de finir second. On peut ici dire que la fragmentation du vote a littéralement volé l'élection.

1.3. Une solution

Idéalement, il faudrait que chaque élu soit le "Candidat-Condorcet", c'est-à-dire le candidat qui battrait tous les autres dans un duel un contre un (Balinski 2002)¹. Le principal problème à ce principe est qu'il n'existe pas nécessairement un candidat qui battrait tous les autres. Ce qui complique la tâche d'avoir une méthode de vote qui puisse clairement faire ressortir le "Candidat-Condorcet".

Parmi les principales méthodes développées, soulignons tout d'abord celle du marquis de Condorcet qui transforme le bulletin de vote en une série d'élections un contre un. Très complexe, elle n'a jamais été utilisée pour des élections à grande échelle. Il y a aussi la méthode de Borda qui consiste à classer les candidats en ordre de préférence et à leur accorder des points selon leur classement (ex: s'il y a 5 candidats, le 1^{er} a 4 points, le 2^{ème} a 3 points, etc). Suivant cette logique de classement, on retrouve aussi le vote préférentiel ou "vote unique transférable" (VUT). La technique de compilation est cependant différente. On compile tout d'abord les votes de première place pour déterminer si un candidat obtient 50%+1 (le seuil fixé pour être élu). Dans la négative, le candidat en dernière position est éliminé et ses choix de 2^{ème} place sont transformés en vote de 1^{ère} place et redistribués aux candidats restants en vue d'une nouvelle compilation. La mécanique se poursuit jusqu'à ce qu'un candidat obtienne 50%+1.

Malgré les mérites respectifs de ces méthodes, j'en recommande plutôt une quatrième: le vote par assentiment. Très simple et efficace, elle pourrait même potentiellement être très

¹ Balinski, M. 2002. "Le scrutin". Pour la Science. Avril 2002: 46-51.

utile dans l'éventualité d'introduire des éléments de proportionnelle dans notre mode de scrutin.

2. Le vote par assentiment: mode d'emploi

La meilleure façon d'introduire le vote par assentiment est, me semble-t-il, de donner un exemple de bulletin de vote.

Bulletin actuel (Choisissez <u>un</u> candidat)		Bulletin par assentiment (Choisissez <u>vos</u> candidats)	
ADQ		ADQ	
PLQ		PLQ	
PQ		PQ	
UFP		UFP	
Verts		Verts	

Comme on peut s'en rendre compte, il n'y a aucune différence au premier coup d'œil. La différence apparaît dans la façon d'utiliser le bulletin. Dans le système actuel, on ne peut voter que pour un seul candidat. Avec le vote par assentiment, on peut voter pour tous les candidats de notre choix (ou un seul ou aucun!). Tous les votes sont comptabilisés et le gagnant est simplement le candidat avec le plus de votes. La logique de cette méthode est de se poser la question suivante pour chaque candidat: "Est-ce que j'accepterais que ce candidat me représente?"

3. Apport du vote par assentiment au problème de la fragmentation des votes

3.1 L'élection présidentielle américaine de 2000

Quels auraient été les résultats si le vote par assentiment avait été en vigueur en Floride? On ne peut donner de chiffres sans faire appel à toute une panoplie d'hypothèses qui nous éloigneraient de toutes façons du sujet. Mais présentons en seulement une; une qui aurait pu être déterminante.

Les Verts sont beaucoup plus proches des Démocrates que des Républicains et on peut raisonnablement présumer qu'entre George W. Bush et Al Gore, leur choix serait allé à ce dernier. La question qui reste à débattre est à savoir quelle proportion des 97 421 électeurs se serait prévalu de son droit de voter pour au moins un autre candidat? Un petit calcul du ratio 547 (écart Bush-Gore)/ 97 421 nous donne 0,6%. Donc, toute chose étant égale par ailleurs, si plus de 0,6% des électeurs Verts s'étaient prévalus de

l'opportunité de voter pour plus d'un candidat, le monde serait peut-être différent aujourd'hui!

3.2 L'élection présidentielle française de 2002

Dans ce cas, nous n'avons pas à faire d'hypothèses car il y a eu une expérience pour tester le vote par assentiment. Cette expérience s'est tenue dans quelques bureaux de scrutin d'une commune de 10 000 habitants en banlieue de Paris (tableau 3) (Balinski et al. 2003)².

Tableau 3. Résultats comparatifs d'une expérience lors des élections présidentielles françaises de 2002 selon la méthode conventionnelle (majoritaire à deux tours, résultats du premier tour) et le vote par assentiment. Seuls les résultats pour les principaux candidats sont présentés (total: 16 candidats).

Candidat	Nombre de voix méthode conventionnelle	Nombre de voix par Assentiment
Jacques Chirac	641	944
Jean-Marie LePen	328	378
Lionel Jospin	620	1 048

Les résultats de cette expérience sont en lien avec les résultats finaux de l'élection présidentielle. Jean-Marie LePen n'avait alors connu qu'une très faible progression de son vote par rapport au premier tour (de 16,9% à 17,8%!). L'impact de la fragmentation des votes est clairement visible ici. Le candidat LePen pouvait compter sur un solide noyau mais sans plus. Seule la fragmentation du vote lui a permis d'être au deuxième tour de l'élection. Dans un système de vote par assentiment, il n'aurait eu aucune chance de devancer Lionel Jospin.

4. Apport potentiel du vote par assentiment à une représentation proportionnelle

Ce dernier exemple démontre très bien l'intérêt potentiel de cette méthode de vote pour un mode plus proportionnel. Il permet d'obtenir une mesure du soutien populaire de certaines idées de façon à distinguer celles qui sont confinées à un noyau dur de celles qui bénéficient d'un soutien plus large. Car, fondamentalement, cette méthode élimine à toute fin pratique le "vote stratégique" (ex: voter pour un parti qui a des chances d'être élu pour barrer la route à un autre alors que l'on a surtout de l'intérêt pour un parti plus marginal). Les partis politiques n'ont pas à chercher à enlever des voix à d'autres partis pour en avoir!

² Balinski, M., Laraki R., Laslier J.-F. et K. Van der Straeten. 2003. "Le vote par assentiment: une expérience". Ecole Polytechnique, Laboratoire d'économétrie. Cahier 2003-13. 24 p. <http://ceco.polytechnique.fr/CAHIERS/2003.htm> (vérifié le 18 décembre 2005).

Une représentation proportionnelle implique que la somme des pourcentages de chaque parti est égale à 100%. Si l'on compile les résultats d'un vote par assentiment selon la méthode classique, soit sur la base du nombre d'électeurs, il est clair que la somme des pourcentages va dépasser 100%. Toutefois, on peut aussi exprimer les résultats en "pourcentages d'assentiments", soit sur la base du nombre total de votes. Dans ce cas, la somme des pourcentages va atteindre 100%. C'est sur la base de cette propriété du vote par assentiment que cette méthode pourrait s'avérer un apport très intéressant à la proportionnelle: une proportionnelle non-biaisée par la fragmentation des votes!

Le conditionnel est utilisé ici car, à la base, le vote par assentiment a été développé dans le but d'élire le candidat "voulu". Des essais pour l'intégrer à une représentation proportionnelle viennent tout juste d'émerger³. C'est pourquoi il s'agit plus ici d'ouvrir la réflexion sur son apport potentiel que de présenter une méthode précise et éprouvée.

5. Le vote par assentiment versus le vote préférentiel (ou vote unique transférable - VUT)

Quoique utilisé par plusieurs organisations professionnelles aux Etats-Unis, le vote par assentiment n'a pas encore été adopté dans une élection publique (Brams et Fishburn 2003⁴). Le vote préférentiel est actuellement plus en vogue. Il a été recommandé par une Assemblée de citoyens en Colombie-Britannique et a été utilisé par le Parti Québécois pour l'élection de son chef.

Pourquoi donc favoriser le vote par assentiment par rapport au VUT? S'il y a plusieurs considérations mathématiques (Balinski 2002¹, Merrill 1988⁵), je retiendrais les deux qui font le plus ressortir sa valeur démocratique.

5.1 Claire compréhension du résultat du vote:

Dans le vote par assentiment, c'est simple et clair, le candidat avec le plus de votes l'emporte.

Avec le VUT, les choses sont moins simples à moins qu'un candidat n'ait 50%+1 dès le premier tour. Par exemple, si deux candidats dans des circonscriptions différentes finissent premier du premier tour avec 35% des voix, il est bien possible qu'un seul soit élu. Il est aussi possible qu'un candidat 3^{ième} ou plus loin après le premier tour l'emporte. Des résultats qui laisseraient certainement perplexes bien des électeurs.

³ http://en.wikipedia.org/wiki/Proportional_approval_voting (vérifié le 19 déc. 05)

⁴ Brams S.J. et P.C.Fishburn. 2003. "Going from theory to practice: the mixed success of approval voting". 2003 Annual meeting of the American Political Science Association. http://www.nyu.edu/gsas/dept/politics/faculty/brams/theory_to_practice.pdf (vérifié le 18 décembre 2005).

⁵ Merrill III, S. 1988. "Making multicandidate elections more democratic". Princeton University Press, Princeton (New Jersey). 145 p.

Pour schématiser le VUT d'un point de vue d'un simple électeur, cela revient à : "Vote; Boîte noire qui analyse les résultats; Résultats". La moindre des choses que l'on peut demander d'un mode de scrutin est qu'il permette à n'importe qui de comprendre pourquoi quelqu'un a été élu sans avoir à faire des analyses. Ne pas comprendre le résultat d'un vote n'est assurément pas un gage d'amélioration de notre démocratie!

5.2 Vote stratégique limité

Dans le vote par assentiment, on a la certitude que le fait de donner notre vote à un candidat va lui être directement profitable car c'est la simple sommation qui donne le résultat.

Dans le VUT, ce n'est pas aussi clair. Il faut donner une voix même aux partis ou candidats que l'on veut éviter à tout prix! Mettons nous un instant à la place d'un électeur Libéral aux dernières élections: "*Placer l'UFP en seconde place et le Parti Québécois en dernier pour éloigner ce dernier du pouvoir... ou l'ADQ? Qu'arrivera-t-il si les autres électeurs placent comme moi un parti plus marginal en deuxième place et que le Libéral ne gagne pas au premier tour? ...*". Bref, beaucoup de questions stratégiques et un résultat du vote qui ne sera qu'un amalgame de cette situation. Avec le vote par assentiment, cet électeur aurait simplement eu à donner son vote au Parti Libéral.

À ce sujet il est important de noter qu'une région en Australie, un pays où le vote préférentiel est utilisé depuis près de 100 ans, a décidé de le rendre optionnel⁶. Une des raisons étant justement l'obligation de cette méthode d'obliger un électeur à voter pour les candidats qu'il veut à tout prix éviter. Ce qu'il y a d'intéressant dans cette évolution, c'est qu'un vote préférentiel optionnel, revient à toutes fins pratiques à un vote par assentiment! Seule la méthode de compilation est différente... et beaucoup plus complexe dans le cas du vote préférentiel.

6. Critique du vote par assentiment

La principale critique du vote par assentiment est qu'il favoriserait l'élection du candidat du "moindre mal". Les faits ont cependant démontré que ce n'était pas le cas. Brams et Fishburn (2003)⁴ ont analysé les résultats de 18 élections tenues à l'aide de cette technique de vote. Dans aucun des cas un candidat moyennement apprécié a été élu. Au contraire. Les auteurs ont pu constater que, dans la grande majorité des cas, les candidats élus avaient non seulement un très fort appui auprès des électeurs qui ne votaient que pour un candidat mais aussi auprès des électeurs qui inscrivaient plusieurs noms sur leur bulletin.

⁶ <http://www.australianpolitics.com/voting/systems/preferential.shtml> (vérifié le 19 décembre 05)

7. Conclusion

Avant d'instaurer une représentation proportionnelle, la fragmentation du vote est l'aspect de notre démocratie auquel on devrait le plus s'attarder. Le vote par assentiment est une méthode simple et efficace pour résoudre ce problème. De par sa logique où il faut attirer des votes plutôt que d'en enlever aux autres, on peut de plus espérer que les stratégies négatives associées aux campagnes électorales soient limitées. Elle a, de plus, l'intérêt potentiel de pouvoir être extrapolée à un mode proportionnel.

Cette technique de vote a pour principal défaut d'être relativement nouvelle. Considérant cependant la grande diversité de méthodes utilisées de par le monde, nous ne devrions pas avoir peur de la tester et, j'en suis convaincu, de l'adopter!

8. Pour en savoir plus

http://en.wikipedia.org/wiki/Approval_voting

<http://www.approvalvoting.com/>

<http://bcn.boulder.co.us/government/approvalvote/center.html>